



Laurent Falaize: « Un vent d'espoir souffle sur le yachting »

Le président de Riviera Yachting Network, fervent défenseur de la filière, mesure « l'avancée majeure » avec la suspension par l'État du décret relatif aux cotisations sociales des marins

L'avis de tempête sur la Riviera, et en particulier la rade de Toulon, a été de courte durée. Un vent de protestations s'était levé au début de l'été, attisé par la Fédération des industries nautiques (FIN), soutenue par le monde politique du Var et des Alpes-Maritimes, avec en première ligne une centaine de professionnels mobilisés, membres du cluster Riviera Yachting Network. En moins de six mois, il a fini par balayer le décret social sorti en mars 2017... tant décrié et relatif aux cotisations sociales de marins résidents en France, et embarqués sur des yachts battant pavillon tiers (notre édition d'hier).

Laurent Falaize, président de Riviera Yachting Network, administrateur de la Confédération du nautisme et de la plaisance, mesure « l'avancée majeure et le vent d'espoir sur le yachting » avec la suspension du décret par le gouvernement applicable au 1^{er} juillet.



« À Toulon, la fréquentation des yachts a accusé une baisse de 35 % » explique Laurent Falaize, qui espère un sursaut.

(Photo doc V. M.)

Quel est votre sentiment ?

C'est un soulagement car c'est une prise de conscience de notre problématique au plus haut niveau de l'État. Cela marque notre crédibilité et la représentativité de notre réseau d'entreprises.

Un réseau qui s'est consolidé au fil du temps...

Nous représentons une centaine d'entreprises, 850 yachts (de 24 m à 180 m, Ndir) réparés par an,

2500 emplois directs dont les sous-traitants (400 emplois dans les chantiers et sous-traitants pour la rade de Toulon) et 250 millions d'euros de chiffre d'affaires direct en dehors des retombées. Depuis quinze ans, les sous-traitants et les entreprises ont investi à titre privé près de 100 millions d'euros dans l'outillage. Cela représente 50 millions d'euros au niveau de

la rade de Toulon. 150 yachts y sont en réparation chaque année avec une projection de 300 yachts d'ici à deux ans avec l'arrivée de Monaco Marine à La Seyne.

Le soutien des élus a été un catalyseur...

Nos entreprises membres, spécialisées dans le refit, la réparation-maintenance, et les

services aux yachts ont alerté les élus, au plan local et national, d'une situation qui se dégrade et se répercute sur une multitude d'activités. Hubert Falco, président de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, Christian Estrosi, président de la Métropole Nice Côte d'Azur, et Renaud Muselier, président de la Région Paca, se sont mobilisés avec force et détermination pour interpellier, dans un courrier commun, le 1^{er} août, le chef de l'État. Cela a été l'électrochoc. Philippe Vitel, vice-président de Région nous a également soutenus tout comme le monde économique au travers de Jacques Bianchi, président de la Chambre de commerce, et Philippe Garau de l'Union nationale de la rade de Toulon. Gil Bernardi, président des maires du littoral, a sollicité de son côté Nicolas Hulot, ministre de l'Environnement. De mon côté, j'ai alerté le Medef sur cette remise en cause du statut du marin.

Le décret social pénalisait l'activité par une concurrence déloyale..

Les marins embarqués sur un navire battant pavillon hors communauté européenne, qui avaient une activité stable de plus de trois mois en France, étaient systématiquement assujettis aux obligations sociales de la caisse des marins (Enim). Nous avions un surcoût social par rapport aux gestionnaires de yachts. Cela n'était pas le cas dans les pays limitrophes comme l'Espagne ou encore l'Italie.

Les yachts ont toutefois levé l'ancre cet été...

L'exode des yachts a été réel cet été. L'impact à la fois fiscal sur le gazole, et sur le social s'est résumé à moins de 25 % de pertes en retombées économiques régionales (touristiques, nuitées, places de port...). Sur les 800 millions d'euros de retombées économiques générés en région Paca, cela représente une perte sèche de 200 millions d'euros. Pour la rade de Toulon, la fréquentation des yachts a, aussi, accusé une baisse de 35 %. Certains bateaux qui avaient renoncé à leurs travaux d'hivernage dans nos chantiers peuvent encore changer d'avis... Nous le saurons dans les prochains jours lors des salons de Cannes et de Monaco.

Qu'attendez-vous désormais ?

Nous avons enfin une écoute à la porte du gouvernement. Nous allons élargir la concertation. À l'initiative de Renaud Muselier, président de Région, une délégation d'acteurs du yachting va se rendre à Bruxelles pour mettre un point sur l'harmonisation européenne à la fois sur le sujet de la fiscalité et du gazole. Celle-ci doit faire pour que, demain, notre territoire, notre filière économique ne soient plus l'objet d'une concurrence déloyale. Nous avons construit un contrat de croisière, mettant en valeur l'activité commerciale, et répondant aux exigences européennes. Cela n'est pas le cas pour les pays limitrophes.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
CATHERINE PONTONE**